

COMITÉ EXÉCUTIF

Date : le 4 octobre 2012, à 8 h

Lieu : Bureau SAPFQ
4902, boul. Gouin Est
Montréal-Nord (Québec)

Présences : Paul LEGAULT
Pierre GAGNÉ
Sylvain MILETTE
Hugues GAGNON
Alain GUAY

Ordre du jour :

- 1- Ouverture par le président provincial
- 2- Appel des officiers
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal du 19 juin 2012
- 5- Rapport des officiers
- 6- Jours cumulés par les permanents
- 7- Varia :
 - A) Mode de procédure des exécutifs (S. Milette)
 - B) Positionnement A. Guay sur pneu de rechange, SST (P. Gagné)
 - C) Changement de ministère (P. Legault)
 - D) Formation collégiale (P. Legault)
 - E) Problèmes de paies TPR (S. Milette)
 - F) Départ du directeur général (P. Legault)
 - G) Révision de la politique lors de décès SAPFQ (P. Gagné)
 - H) Nouvelle loi sur l'assurance-chômage (H. Gagnon)
 - I) Politique sur le temps supplémentaire (S. Milette)
- 8- Date du prochain exécutif
- 9- Ajournement

9 h 15 — Ouverture par le président provincial Paul Legault

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants et ouvre la rencontre.

Item 2 — Appel des officiers

Tous les officiers sont présents.

Item 3 — Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour

Proposition no E-1106

Proposeur : Hugues Gagnon

Secondeur : Alain Guay

Je propose l'adoption de l'ordre du jour en conservant le « Varia » ouverts tout au long de l'assemblée.

Vote sur la proposition : unanime

Item 4 — Adoption du procès-verbal de l'exécutif du 19 juin 2012

Le procès-verbal a été transmis aux officiers préalablement et est déposé par le secrétaire général pour adoption.

Proposition no E-1107

Proposeur : Sylvain Milette

Secondeur : Hugues Gagnon

Je propose l'adoption du procès-verbal de l'exécutif du 19 juin 2012, sans modification.

Vote sur la proposition : unanime

Item 5 — Rapport des officiers

Rapport du président provincial Paul Legault

Le président dépose et commente son rapport du 20 juin 2012. Il informe les officiers qu'il a reçu une convocation du secrétariat du Conseil du trésor afin de participer à un séminaire patronal/syndical concernant le nouveau mode de prévention et de règlement des litiges, le 8 novembre prochain. Pierre Gagné et Sylvain Milette représentant le comité de griefs sont désignés pour y participer. Le président annonce qu'il débutera son programme de préretraite le 4 janvier 2013 pour accéder à la pleine retraite le 5 janvier 2016. Il dépose un document faisant part aux officiers d'un article du Journal de Montréal concernant le changement de ministère. Le président informe les officiers que dans le cadre de ses responsabilités au comité des assurances, un appel d'offres a été lancé par la coalition et un seul soumissionnaire a pu répondre aux conditions exigées, soit assurance Desjardins. Il dépose et explique à l'intention des officiers, les scénarios probables qui seront présentés à l'ensemble des membres après l'acceptation du regroupement des syndicats concernés. Il précise que dorénavant, les services offerts par la maison La Vigile seront assurables.

Rapport du vice-président Hugues Gagnon

Le vice-président dépose et commente son rapport couvrant la période du 20 juin au 3 octobre 2012.

Rapport du vice-président Alain Guay

Le vice-président dépose et commente son rapport couvrant la période du 20 juin au 3 octobre 2012.

12 h — Départ du président, remplacé par le vice-président Hugues Gagnon

Rapport du directeur aux griefs Sylvain Milette

Le directeur aux griefs dépose et commente son rapport couvrant la période du 18 juin au 4 octobre 2012. Il informe les officiers d'une demande de désistement dans deux dossiers de griefs. Il s'agit d'un refus de l'employeur à rémunérer des agents en taux de surtemps suite à un accident de travail. Les désistements dans ces dossiers sont proposés suite à une entente hors cour entre l'employeur et les employés à la satisfaction des membres concernés.

Proposition no E-1108

Proposeur : Sylvain Milette

Secondeur : Alain Guay

Je propose que le syndicat se désiste dans le grief numéro 61620

Vote sur la proposition : unanime

Proposition no E-1109

Proposeur : Sylvain Milette

Secondeur : Pierre Gagné

Je propose que le syndicat se désiste dans le grief numéro 61621

Vote sur la proposition : unanime

Rapport du secrétaire général Pierre Gagné

Depuis le dernier exécutif, le secrétaire général a participé aux activités suivantes et a travaillé au bureau du syndicat du 26 au 28 juin, du 16 au 19 juillet, du 30 juillet au 2 août, du 14 au 16 août et du 24 au 27 septembre. Deux demi-journées de travail au domicile soient les 29 juin et 18 septembre. Le 21 juin, une rencontre de conciliation en déontologie dans la région de la Beauce. Le 22 juin, participation avec Paul Legault, à la conférence de presse du ministre Simard à l'occasion de l'annonce du lancement de la formation collégiale à Alma. Participation aux funérailles de la fille de M. Nadeau avec Paul Legault le 21 juillet.

Le secrétaire général présente et dépose les états financiers au 30 septembre 2012.

Proposition no E-1110

Proposeur : Pierre Gagné

Secondeur : Sylvain Milette

Je propose l'adoption des états financiers au 30 septembre 2012, tels que présentés.

Vote sur la proposition : unanime

Rapport semestriel : Le secrétaire général demande aux officiers s'ils ont des questions ou commentaires sur le rapport semestriel qu'il leur a fait parvenir au mois de juillet. Il leur souligne qu'une copie a aussi été envoyée aux membres du comité de surveillance. Quelques précisions sont apportées.

Placement : Le secrétaire général fait part aux membres de l'exécutif que le placement triennal de 150 000 00 \$ est échu depuis le 23 septembre dernier. Le montant a été transféré dans le compte courant. Les déboursés relatifs au déménagement et à l'aménagement du nouveau bureau seront payés à même ce montant. Il souligne aussi qu'un arbitrage de grief ainsi qu'une représentation en défense de l'article 47-2 sont prévus pour les mois de novembre et décembre. La balance devra faire l'objet d'un nouveau placement pour la prochaine année financière et le secrétaire général fera part aux membres de l'exécutif des opportunités possibles avant qu'une proposition soit faite à cet effet.

SST – Défense : En ce qui a trait aux dossiers SST, le secrétaire général souligne que quatre dossiers sont actuellement en cours. Le premier, soit celui du bureau de Drummondville, une entente hors cour a été conclue entre notre procureure et celui de l'employeur. L'entente a été entérinée par la CLP. L'entente est avantageuse pour notre membre et le syndicat économisera des frais considérables.

Dans le dossier de Val-d'Or, l'employeur qui, dans un premier temps, devait se désister est revenu à la charge en disant qu'il contesterait le fait que la lésion provient d'un accident de travail, suite à une information transmise par le gestionnaire. Dans ce même dossier, nous sommes en appel sur une seconde réclamation en récidive – aggravation, ce que la CSST conteste. L'agent a été expertisé par un spécialiste de l'employeur et a été consolidé. Toutefois, l'employé a demandé de se prévaloir d'une année sans solde. La demande intégrale lui fut refusée conséquemment à l'impossibilité de s'entendre sur les modalités. Le directeur aux griefs a été saisi du dossier.

Dans le dossier de St-Jean-sur-Richelieu, l'audition en CLP prévue pour le 20 septembre a été remise au 14 février 2013. Notre procureure estime avoir de bonnes chances d'obtenir gain de cause.

Le dernier dossier provenant de la région du Bas-St-Laurent concernant des lésions suite à un accident de VTT ayant entraîné des fractures sévères au niveau de la colonne cervicale a été réglé. La lésion principale de triple fracture fut reconnue, tandis que les dommages collatéraux, entorse au niveau de l'épaule, qui était contesté, furent reconnus et entérinés par la CLP. En conséquence, malgré le préjudice subi par notre membre, la proposition E-1105 faite lors du dernier exécutif a porté fruit sans que nous ayons à aller en audition.

Plainte à la Commission des relations de travail : Dans ce dossier, il s'agit d'une plainte déposée à la Commission des relations de travail contre le syndicat, en vertu de l'article 47-2 du Code du travail. Cette plainte provient du désistement du syndicat, proposition no E-1092 adoptée à l'unanimité par l'exécutif du 7 février 2012, dans le grief no 59495 sur le congédiement de madame Sabrina Robitaille du bureau de Val-d'Or. Le rapport d'enquête rédigé tout au long des procédures démontre que le syndicat a pleinement assumé son devoir de représentation dans cette affaire. Nous attendons la convocation de la

Commission, et les documents pertinents ont été acheminés à nos procureurs.

47.2. Une association accréditée ne doit pas agir de mauvaise foi ou de manière arbitraire ou discriminatoire, ni faire preuve de négligence grave à l'endroit des salariés compris dans une unité de négociation qu'elle représente, peu importe qu'ils soient ses membres ou non.

L'audience est prévue pour le 31 octobre à Rouyn-Noranda.

Modification de la constitution et autres : Le secrétaire général informe les officiers qu'il n'a pas encore procédé à la modification des textes de la constitution sur le site Web. Ces modifications concernent le nom du syndicat ainsi que les nouvelles dispositions relatives aux saisonniers, conformément aux résolutions adoptées par l'assemblée générale. En ce qui concerne le changement de nom, le secrétaire général, suite aux consultations auprès du comptable, des procureurs et de l'institution financière, informe les officiers que les dispositions législatives ne prescrivent aucun délai d'inscription d'une telle modification. En conséquence, compte tenu du déménagement et de la charge de travail des derniers mois, le tout devrait être réalisé avant les Fêtes.

Déontologie policière : Le secrétaire général informe les officiers qu'une nouvelle plainte menant directement au stade de l'enquête a été déposée. Il explique tous les tenants et aboutissants de cette plainte qui risque d'avoir de graves conséquences. Il a fait plusieurs démarches auprès de la direction générale, qui ont eu comme incidence de sensibiliser l'employeur à travailler en partenariat avec le syndicat dans ce genre de dossier.

Quant à l'autre enquête impliquant trois agents de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'enquête est terminée et l'audition devant la Commission est prévue pour la semaine du 29 avril.

Le dossier impliquant deux agents de la région du Bas-St-Laurent a passé en conciliation le 2 octobre. Nous sommes en attente de la décision.

Dans le dossier impliquant deux agents de la région de Chaudière-Appalaches, l'audition de la conciliation s'est tenue le 21 juin dernier et nous n'avons pas eu de suites.

L'autre dossier impliquant trois agents de la région de Lanaudière, doit être entendu au cours d'une séance de conciliation le 18 octobre prochain à St-Jérôme.

Site Web : Le secrétaire général informe les officiers que deux rencontres ont été tenues avec madame Alice Gauthier. Madame Lafond a suivi deux séances de formation, mais elle n'est pas encore satisfaite des résultats bien que des améliorations aient été apportées. Une rencontre doit se tenir cette semaine afin de réactiver le dossier. Cette rencontre n'a pu avoir lieu faute de temps.

Rénovations nouveau bureau : Le secrétaire général se dit satisfait du déroulement des travaux d'aménagement et de déménagement. Outre le logo à l'entrée, il ne reste que l'installation des mobiliers de réception et du président à réaliser. Les membres de l'exécutif sont à même de constater le travail complété et font état de leurs commentaires.

Le secrétaire général informe les officiers de l'entente convenue avec madame Lafond concernant les travaux de finition de dernières minutes.

Item 6– Jours cumulés par les officiers

Paul Legault	—	0
Pierre Gagné	—	0
Sylvain Milette	—	4, déjà cédulés

L'ordre du jour n'ayant pu être écoulé, il est décidé à l'unanimité de poursuivre le lendemain.

Item 7 – Varia :

- A) **Mode de procédure des exécutifs (S. Milette) :** Le directeur aux griefs fait part aux officiers qu'il aimerait voir modifier la façon de faire les rencontres de l'exécutif. Il désire voir plus de temps accordé aux discussions, que les rapports soient transmis préalablement et que les rencontres soient programmées à dates fixes et de préférence à notre bureau de Montréal. Après discussion, il fut décidé que les prochaines rencontres se tiendraient les 6 et 7 décembre 2012 et pour 2013, 26 et 27 février, 16 et 17 avril, 18 et 19 juin, 1^{er} et 2 octobre, ainsi que 12 et 13 décembre. Ceci laissera ainsi plus de temps aux vice-présidents de s'afférer aux autres dossiers dont ils ont la charge. De plus, les officiers sont invités à faire parvenir leur rapport au secrétariat au moins deux semaines à l'avance et ils se chargeront d'envoyer une copie à leurs collègues au même moment.
- B) **Positionnement A. Guay sur pneu de rechange, SST (P. Gagné) :** Le secrétaire général désire souligner la promptitude et la qualité de l'intervention du vice-président Alain Guay dans un dossier de sa région, concernant les dangers relatifs à l'emplacement du pneu de rechange sur certains camions.
- C) **Changement de ministère (P. Legault) :** Les officiers s'enquièreent auprès du président sur les bouleversements à prévoir suite au changement de ministère. Le président informe qu'il a déjà demandé une audience avec le nouveau ministre. Il précise que nous allons sans doute avoir de nouveaux intervenants en relations de travail. Il souligne que sa principale préoccupation est à l'effet de pouvoir conserver le remplacement 1 pour 1, ainsi que la ligne de commandement directe. Ceci fera partie des discussions avec le nouveau ministre. Le vice-président Hugues Gagnon accompagnera le président à cette rencontre.
- D) **Formation collégiale (P. Legault) :** Le président informe les officiers que le CÉGEP d'Alma est présentement en recrutement pour la prochaine cohorte qui doit débiter en janvier 2013. L'AEC comporte une formation d'une durée de 16 mois qui sera suivie d'un perfectionnement de 15 semaines à Duchesnay. Le lien menant aux différentes sources d'information sur le sujet sera placé sur notre site Web.

- E) **Problèmes de paies TPR (S. Milette)** : Le directeur aux griefs souligne les nombreux problèmes relatifs aux erreurs sur la paie de plusieurs agents TPR. Le président dit avoir rencontré la sous-ministre adjointe madame Nathalie Camden sur le sujet et qu'elle convient aussi que cela est inacceptable. Elle devrait faire une intervention rapide dans ce dossier. Toutefois, il est important que les agents TPR victimes de ces erreurs continuent à en faire mention au SAPFQ. Le directeur aux griefs rédigera un communiqué sur notre site à cet effet.
- F) **Départ du directeur général (P. Legault)** : Le président informe les officiers qu'il sait que le commandant Rioux assure l'intérim pour l'instant et aucun enlignement quant aux grands dossiers n'a été donné pour la suite des choses, sinon que le poste de directeur général devrait être comblé rapidement.
- G) **Révision de la politique lors de décès SAPFQ (P. Gagné)** : Suite aux différents décès survenus récemment, le secrétaire général invoque que la politique actuelle du SAPFQ en matière de décès devrait être revue. À la demande des officiers, celui-ci s'engage à rédiger une nouvelle politique à jour qui devra être soumise pour adoption lors du prochain exécutif.
- H) **Nouvelle loi sur l'assurance-chômage (H. Gagnon)** : Le vice-président Hugues Gagnon dépose un document tiré du site internet du comité chômage de Montréal. Selon les dispositions concernant le calcul des gains admissibles durant la période de chômage, cela aurait pour effet de réduire considérablement les revenus de nos TPR. Le président va prendre connaissance du document et le cas échéant, il mettra ce sujet à l'ordre du jour lors de sa rencontre prévue avec le nouveau ministre.
- I) **Politique sur le temps supplémentaire (S. Milette)** : Le directeur aux griefs invoque que dans la région de l'Estrie/Montérégie, les agents sont dans l'obligation de prendre tout le surtemps payé. Bien qu'il soit du droit de l'employeur de payer le surtemps, il se demande si celui-ci possède une politique provinciale à cet effet. Le président propose que cela fasse l'objet de discussions lors du prochain comité paritaire.

Item 8 – Date du prochain exécutif

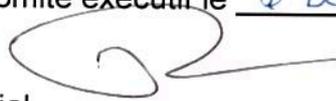
La prochaine rencontre de l'exécutif se tiendra le 6 décembre 2012 à 13 h pour se poursuivre le 7 décembre à 9 h 30.

12 h 05 — Levée de l'assemblée.



Pierre Gagné
Secrétaire général

Adopté par l'assemblée générale du comité exécutif le 6 décembre 2012

et contresigné par le président provincial  _____ ou son

remplaçant ce même jour.

Rapport du président provincial

- 20 juin Libérer au bureau à Montréal, administration, retour d'appels aux membres, correspondances, travail dans dossiers, etc.
- 21 juin Travail bureau Montréal en avant-midi. Québec pour voyage vers Alma le 22 juin pour conférence de presse avec le ministre Simard concernant l'annonce des cours collégiaux en protection de la faune accompagnée de Pierre Gagné.
- 22 juin Accompagné de Pierre Gagné, conférence de presse sur le lancement du programme collégial en protection de la faune par le ministre Serge Simard au Collège d'Alma.
- 25 juin Libérer au bureau à Montréal, travail dans dossiers administration, courriers, correspondances.
- 26, 27 juin Duchesnay, rencontre avec les instructeurs et Gilles Bouchard. Le 27 juin, rencontre avec le Conseil du trésor, présentation de la vision stratégique du gouvernement dans les besoins de la main-d'œuvre.
- 28, 29 juin Travail à Montréal, administration, correspondances, retour d'appels, 2,3,4,5,6,9 travail dans différents dossiers, discussion avec le cabinet du ministre, 10,11 juillet Marc Alain, etc.
- 12, 13 juillet Rencontre au Conseil du trésor avec Dominique Leroux avec les syndicats d'agents de la paix dans le dossier de l'équité salariale (aucun règlement).
- 16, 17 Montréal, administration, travail dans différents dossiers, retour 18 juillet d'appels, correspondances, communiqués, etc.
- 19, 20 Montréal, travail au bureau. Québec, salon funéraire pour 21 juillet représenter le S.A.P.F.Q. à l'occasion du décès de la fille du Directeur général M. Guy Nadeau le 20 juillet et funérailles le 21 juillet.
- 24, 25 juillet Montréal, administration, correspondances, retour d'appels, travail dans différents dossiers, etc.
- 28 juillet Congé pour mon mariage.
au 5 août
- 6, 7, Travail à Montréal, administration, correspondances, retour d'appels, 8 août travail dans différents dossiers, etc.
- 10 au Vacances annuelles
21 août

- 22, 23, 24
24, 27, 28
29, 30 août
- Montréal, administration, correspondances, travail dans différents dossiers, retour d'appels.
- 4 sept
- Québec, comité assurance, analyse sur appel d'offres reçu pour renouvellement du contrat d'assurance collective.
- 6, 7, 10,
11, 12,
13 sept
- Montréal, travail dans différents dossiers principalement celui d'une agente enceinte, administration, correspondance, retour d'appels, etc.
- 17, 18 sept
- Comité assurances, décision et choix de l'assureur pour contrat d'assurance collective.
- 19, 20, 21,
24 sept
- Montréal, préparation pour déménagement du bureau, administration, correspondances, retour d'appels, etc.
- 25 sept
- Déménagement du bureau du Syndicat du boulevard St-Michel au boulevard Gouin.
- 26, 27 sept
- Québec, rencontre 31^e promotion, remise des sacs du 30^e du SAPFQ aux recrues et remise de prix et allocution à la cérémonie de remise des diplômes.
- 28 sept
- Montréal, rédaction du rapport du président. Classé documents suite au déménagement.
- 30 sept
- Représenter le S.A.P.F.Q. à la cérémonie pour les agents de la paix et policiers morts en devoir au parlement d'Ottawa.
- 1^{er}, 2
3 oct
- Montréal, classer et fait le ménage des caisses de documents suite au déménagement, administration, et retour d'appels, correspondances, travail dans différents dossiers, etc.
- 4 oct
- Montréal exécutif

Paul Legault

Rapport vice président Hugues Gagnon

Période du 20 Juin au 3 Octobre

27 Juin : Discuter avec Johanne Levesque concernant paye TPR qui n'avait pas été rajusté a l'échelon 8

5-6 Septembre : Rencontre du CIA a Québec

Discussion avec Johanne Levesque a propos du programme PATT car mauvaise compréhension du SAR régional concernant l'aplication du programme les dernières années avant la retraite.

Rapport du vice président Alain Guay du 4 octobre 2012

Je tiens à débiter mon rapport pour vous signifier ma grande déception lors de la tenue du dernier concours des APF. Je suis extrêmement déçu pour les 5 agents qui n'ont pas eu la chance d'être nommés TPR, les seuls de leur promotion à ne pas avoir eu accès à un poste TPR et seulement 2 sur 5 ont eu accès au concours. (Toujours chez nous en Gaspésie Bas- St-Laurent)

20 juin À la demande des agents de protection de la faune et de l'employeur j'ai eu une rencontre avec les agents de Chandler (en groupe et individuel)

21 juin Rencontre du lieutenant Arbour et lui remettre une copie des irritants que subissent les agents de Chandler.

29 juin Prendre des informations pour savoir si un agent peut travailler sans son arme de service au bureau si son médecin le met aux travaux légers. ???

30 juin et 1 juillet M'installer un bureau à la maison et classer paperasse.

8 juillet au 14 juillet Dossier du pneu de rechange vs SST

25 juillet Comité SST Gaspésie. Traiter dossier CB dans les camions. Communiqué au coordonnateur (JP Dumaine) voir rapport d'intervention de la CSST.

27 juillet Information de Hugues qu'un TPR reçoit **500\$/15 jours** en arrêt de travail.

7 et 8 août Dossier à Mario Therrien (Étui à pistolet) voir les correspondances.

5 septembre CA de l'APSSAP, prochaine rencontre le 11 décembre.

8 septembre Rencontre plein air au lac Mégantic.

18 et 19 septembre Comité uniforme.

Alain Guay

RAPPORT DU DIRECTEUR AUX GRIEFS

1

Période du 18 juin 2012 au 04 octobre 2012

2012/06/19 en libération a Québec ou j'assiste en AM a l'exécutif a l'hôtel et en PM au comité paritaire a l'Atrium. Retour en soirée en Estrie.

2012/06/21 a la maison ou je réponds à des courriels concernant des griefs en démarches.

2012/06/26 a la maison ou je réponds à un courriel concernant les assurances versus un dossier de grief.

2012/06/27 a la maison ou je reçois un appel d'un apf concernant son retour progressif versus des pressions exercé par son gestionnaire pour accéléré son retour a temps plein.

2012/06/28 a la maison je prends connaissance du compte rendu du comité paritaire et je demande des correctifs mineurs.

2012/07/02 je suis a Montréal ou je travail sur mes courriels et téléphones en attente de réponse. Travail sur grief de sortie dans le Nord du Québec. Je fais une présentation écrite des dossiers en attente de réponse suite au comité paritaire ou j'ai dénoncé le manque d'écoute des ressources humaines.

2012/07/03 travaille à Montréal. Téléphone et renseignement sur la convention collective. Appel d'un membre du Havre St-Pierre qui désire changé de région. Breafing avec Paul sur différend dossier. Travail sur le manuel d'interprétation. Discussion sur un grief introuvable avec les ressources humaines suite à ma démarche de la veille.

2012/07/04 travaille à Montréal. Courriel d'un libellé et téléphone pour un grief a Labelle suite à des recherches. Discussion avec un apf désirant une mutation versus la politique de mobilité. Tentative de travail dans le manuel d'interprétation.

2012/07/10 a la maison, je reçois une demande d'information du Bas St-Laurent concernant 4-14.08 pour la consolidation et un retour progressif au travail.

2012/07/12 a Lac Mégantic et j'apprends le décès de la fille de M.Guy Nadeau. Je reçois également une c.c. d'une réponse de Réjean Rioux dans la décision d'un membre de demeurée en poste définitivement a Drummondville.

2012/07/16 a Montréal, courriel et lecture. Montage d'un dossier pour grief pour le nord du Québec.

2012/07/17 a Montréal, travail sur manuel d'interprétation. Analyse d'une demande de la DRH sur une modification de la convention collective art. 10-41.11.

2012/07/18 a Montréal, je complète le dossier de grief de Labelle qui est réglé directement avec le gestionnaire avec l'aide du délégué local. Courriel et lecture. Travail sur manuel d'interprétation. Mise à jour de mon assiduité. Rédaction du présent rapport.

2012/07/25 a Sherbrooke (bureau) je reçois un appel de la DRH de Diane Fontaine concernant un membre en absence de travail depuis un moment pour une cure. La DRH désire le placer en relevé provisoire et nous demande notre accord. Je procède à une enquête auprès des confrères du membre en question afin de valider l'information de la DRH. Une consultation avec P.Gagné et P.Legault nous fait en sorte d'accepté cette mesure.

2012/07/28 a Sherbrooke (terrain) je contacte un confrère de travail du membre en cure afin de continué mon enquête et obtenir de l'information sur l'évolution du dossier.

2012/07/30 a Montréal, courriel et téléphone. Je reçois 2 copies de grief afin de monter les dossiers déjà en attente. Je fais un rapport et ouvre un

dossier. Conférence téléphonique avec Mtr Dufour et P.Gagné concernant 4 dossiers de SST.

2012/07/31 a Montréal ou je corrige un article pour le web. Je réponds à un appel téléphonique concernant encore la prise de congé en période de chasse dans le Bas St-Laurent et Gaspésie. Je reçois un appel de la DRH de Fontaine ou je discute du dossier concernant un membre à mettre en relevé provisoire et je suis mis au courant d'un autre dossier concernant un membre de Drummondville qui sera rencontré demain le 01 août 2012 en procédure. Je procède à une enquête avec P.Gagné et discutons de stratégie avec le membre qui désire être rencontré avec un représentant du SAPFQ. Appel conférence avec la DRH où nous obtenons une décision de ne pas passer au-delà de la réprimande en conséquence de dossier en question.

2012/08/01 a Montréal ou je prépare ma rencontre avec le gestionnaire du bureau de Drummondville et le commandant de la région Mauricie-Centre-du-Québec. Voyage a Drummondville pour midi afin de rencontrer le membre et avoir un entretien avec ce dernier. Rencontre procédurale et retour a Montréal.

2012/08/02 a Montréal (je suis en CH) ou je rédige un rapport sur la rencontre de la veille et je procède à une ouverture de dossier de grief pour donner suite à la lettre de réprimande découlant de la rencontre procédurale de Drummondville. Je travaille sur un libellé de grief avec P.Gagné. Conférence téléphonique avec un membre concernant le processus de transfert humanitaire versus de menace de mort reçue. Mise à jour de mon rapport de directeur, assiduité et dépense.

2012/08/05 a Sherbrooke (je suis au travail) et je poste un grief pour une réprimande à un membre pour qu'il le complète et le dépose à son gestionnaire a Drummondville.

2012/08/10 a la maison (je suis en CH), je reçois un appel des ressources humaines de Diane Fontaine concernant un membre qui se déclare en SST sans avis, de plus il se présente a l'Atrium sans rendez-vous pour rencontrer les employés des ressources humaines. Je dois corriger la situation avec ce membre. Je réponds à des courriels.

2012/08/13 a Lac Mégantic (je suis en vacance et a la RPA 2012) et je reçois un appel d'un membre qui désire déposer un grief pour harcèlement, je prend entente avec ce dernier pour après mes vacances.

2012/08/21 a la maison (je suis en CH) je reçois une demande d'aide d'un membre qui désire prendre une année sans solde et qui a de la difficulté a s'entendre avec son gestionnaire.

2012/08/24 a la maison (je suis en CH) je reçois un appel en suivie du dossier de grief pour harcèlement et un autre appel en suivie du dossier de congé sans solde.

2012/08/27 a Montréal, je réponds, à des courriels et retourne des appels téléphoniques. Je travaille un dossier d'un membre concernant un congé sans solde, problème de délais et d'article dans la demande. Une entente est prise avec le gestionnaire et le membre est en partie satisfait. Je monte un dossier en grief concernant une réprimande pour insubordination dans la région Mauricie et centre du Québec.

2012/08/28 a Montréal je travail sur le dossier d'un membre de la Côte Nord qui est en SST et qui a passé en procédurale le 08 août dernier, il est convoqué a me rencontrer a Montréal le lendemain. Je travaille sur le dossier d'un membre qui est en cure et de qui nous n'avons pas de nouvelle, je vais aux informations a son sujet par son délégué syndical. Je prépare une liste de grief à déposer à l'ordre du jour du comité de grief du 17 octobre prochain ou à mettre en désistement.

2012/08/29 a Montréal ou en compagnie de P.Legault je rencontre le membre de la veille concernant l'ensemble de son dossier, il est en attente de retour concernant une mesure disciplinaire. Je reçois un appel du membre de la veille qui était en cure, une mise à jour de son dossier est faite et son retour au travail est envisagé.

2012/08/30 en CH a Montréal ou je travaille à mon rapport de directeur aux griefs. Je fais également la rédaction d'un rapport sur la rencontre de la veille, un dossier est monté. Mise à jour de mon assiduité, compte de

dépense et permis. Une autre tentative de rejoindre notre procureur Mtr Dufour. Téléphone et courriel.

2012/08/31 a la maison je reçois un appel d'un membre qui a reçu une lettre suite a une procédure, 15 jours de suspensions. Je prend entente avec ce dernier pour la mise en place d'un grief.

2012/09/05 je suis a Granby ou je communique avec un membre a qui je dite un grief qu'il devra compléter et a cheminé a son supérieur. En soirée je monte le dossier.

2012/09/20 je suis de retour de la chasse a l'original et je communique avec P Gagné qui m'annonce les bonnes nouvelles.

Changement de ministère et le départ de M. Guy Nadeau qui nous a vendu la vision 2016 pour le SPF et qui a pour sa carrière adoptée la vision 2012.

2012/09/24 a Montréal ou en AM je complète la liste des dossiers pour le prochain comité de grief et je communique nos sujets pour le comité paritaire à venir. Je fais ensuite mes boîtes pour le déménagement.

2012/09/25 a Montréal ou le SAPFQ déménage de local.

2012/09/26 a Montréal ou le SAPFQ aménage dans son nouveau local.

2012/09/27 en CH a Montréal ou je complète l'aménagement de mon bureau et de la salle de conférence. Je tri également les archives papier afin de conservé un volume raisonnable et utile de document.

2012/09/28 en CH a Montréal ou je travaille à quelques détails sur des dossiers pour Québec.

2012/10/04 exécutif a Montréal dans nos nouveaux locaux.

DÉSISTEMENT

GRIEF NO. 61621 CONCERNANT LE MEMBRE NICOLAS GLOUTNAY. SUITE À LA DIRECTIVE ÉMISE PAR LE SERVICE DE LA PROTECTION DE LA FAUNE JE DEMANDE LE DÉSTIEMENT DU SAPFQ DU PRÉSENT DOSSIER.

GRIEF NO. 61620 CONCERNANT LE MEMBRE CLAUDE LEMAY. SUITE À LA DIRECTIVE ÉMISE PAR LE SERVICE DE LA PROTECTION DE LA FAUNE JE DEMANDE LE DÉSTIEMENT DU SAPFQ DU PRÉSENT DOSSIER.

JOUR À REPRENDRE

4 CH A REPRENDRE.

Sylvain Milette
Directeur aux griefs



S.A.C.F.Q.

ÉTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2012

No	Items	\$	\$	\$	\$
1052	Encaisse Policiers	4 537,00			
1060	Encaisse	<u>193 097,49</u>			
		197 634,49			
1058	Fonds de réserve		E.T.1 pol.	109 393,19	
1100	Échéance 31-12-2012		E.T. 1	20 000,00	
1105	Échéance 23-09-2012	Transféré dans 1060	E.T. 3	0,00	
	<u>DÉPENSES</u>			<u>RÉEL</u>	<u>BUDGET</u>
3540	Jours à rembourser - Divers			2 065,69	0,00
5002	Conseil syndical			25 339,34	30 000,00
5004	Conseil syndical - J.R.G.	3 530,21		3 169,53	9 000,00
5005	Comité paritaire			4 289,42	12 000,00
5010	Comité «Constitution»			221,44	1 000,00
5015	Comité «Constitution» - J.R.G.			435,04	500,00
5020	Comité de négociation			155,34	0,00
5025	Comité de négociation - J.R.G.	235,20		0,00	0,00
5030	Comité sur l'organisation du travail (COT)			0,00	0,00
5035	Coalition syndicats fonction publique			391,64	1 000,00
5040	Coalition syndicats fonction publique J.R.G.			0,00	0,00
5045	Comité «Bénéfices marginaux»			2 706,71	1 000,00
5050	Comité «Bénéfices marginaux» - J.R.G.			494,28	125,00
5052	Éducation et formation (Frais déplacement MLL pour CARRA)			93,99	2 000,00
5054	Éducation et formation - J.R.G.			0,00	250,00
5055	Comité "Saisonniers"			0,00	0,00
5060	Comité «Saisonniers» - J.R.G.			0,00	0,00
5065	C.S.S.T.	593,80		1 078,65	8 000,00
5070	C.S.S.T. - J.R.G.			267,21	800,00
5075	Comité "Prévention" SST			1 947,05	3 500,00
5080	Comité "Prévention" SST - J.R.G.	217,52		217,52	1 000,00
5085	Comité de surveillance			2 802,58	3 000,00

No	Items	\$	\$	\$
5090	Comité de surveillance - J.R.G.	1 740,16	940,80	1 000,00
5095	Griefs et Arbitrage		142,41	12 000,00
5105	Griefs et Arbitrage - J.R.G.		0,00	1 000,00
5110	Déontologie policière		2 967,58	2 500,00
5115	Déontologie policière - J.R.G.	737,61	737,61	900,00
5117	Comité Santé et Bien-Être		0,00	0,00
5119	Comité Santé et Bien-Être - J.R.G.		0,00	0,00
5120	Comité Équité salariale et classification		2 728,90	1 000,00
5125	Comité Équité salariale et classification - J.R.G.		435,04	250,00
5130	Comité de griefs		4 439,79	4 000,00
5135	Comité de griefs - J.R.G.		0,00	350,00
5140	Relations publiques		33 920,14	10 000,00
5145	Relations publiques - J.R.G.		247,14	500,00
5150	Informatique		3 414,37	4 000,00
5155	Informatique - J.R.G.		0,00	500,00
5160	Comité exécutif		4 217,26	8 000,00
5165	Comité exécutif - J.R.G.	2 008,95	1 122,96	3 000,00
5170	Dépenses président provincial		17 296,08	20 000,00
5175	Dépenses président provincial - J.R.G.		4 488,32	10 000,00
5180	Dépenses directeur aux griefs		8 436,16	12 000,00
5185	Dépenses secrétaire général		11 930,41	15 000,00
5190	Dépenses secrétaire général - J.R.G.	3 008,90	9 438,63	10 000,00
5305	Caisses de section 01		0,00	800,00
5310	Caisses de section 02		0,00	800,00
5315	Caisses de section 03-12		0,00	800,00
5320	Caisses de section 04		0,00	800,00
5325	Caisses de section 05-06-13		0,00	800,00
5335	Caisses de section 07		0,00	800,00
5340	Caisses de section 08		0,00	800,00
5345	Caisses de section 09		0,00	800,00
5350	Caisses de section 10		0,00	800,00
5355	Caisses de section 11		0,00	800,00
5365	Caisses de section 14-15-16		0,00	800,00

No	Items	\$	\$	\$
5410	Salaires et avantages sociaux		79 135,78	130 000,00
5605	Services professionnels		201,41	5 000,00
5615	Taxes		2 524,50	3 500,00
5620	Chauffage et électricité		918,00	1 500,00
5640	Timbres et messagerie		2 436,26	2 000,00
5685	Assurances		676,89	800,00
5690	Frais bancaires		358,50	600,00
5700	Dépenses générales de bureau		2 882,20	5 000,00
5710	Aménagement et déménagement bureau		32 388,91	0,00
5715	Aménagement et déménagement bureau J.R.G.	133,61	1 336,05	0,00
5720	Mobilier de bureau		0,00	2 000,00
5730	Versement au Fonds de réserve (fin décembre)		0,00	19 500,00
5735	Photocopieur		2 812,51	3 500,00
5740	Frais - Marge de crédit		139,50	200,00
5745	Téléphonie		9 980,52	14 000,00
5750	Loyer		9 834,66	15 000,00
	<u>Total dépenses</u>		<u>12 205,96</u>	<u>298 204,72</u>
				<u>400 575,00</u>

No	Items
----	-------

\$	\$	\$
----	----	----

COMPTES À PAYER

2025	Commandites - Gala du 30e	0,00
2100	Comptes à payer	9 177,08
2105	Vérification comptable (frais courus à payer)	0,00
2110	Jours à rembourser au gouvernement	7 254,01
2180	Assurance-emploi à payer	4,70
2190	Impôt fédéral	26,78
2200	RRQ	6,66
2205	Impôt provincial	26,79
2206	CSST	1,15
2210	FSSQ	3,61
2212	RQAP	1,79
2240	C.A.R.R.A. employé	312,79
2245	C.A.R.R.A. employeur	312,79
4480	5 % des cotisations syndicales au 30 septembre 2012	14 303,55

Total

31 431,70

REVENUS

	<u>RÉEL</u>	<u>BUDGET</u>	
4200	Cartes de membres	115,00	50,00
4440	Intérêts compte courant (ristourne)	459,35	125,00
4220	Cotisations syndicales	286 071,09	390 000,00
4430	Intérêts ET 3	3 410,89	100,00
4470	Rev. Intérêts ET1 Desjardins des policiers	437,31	0,00

Total

290 493,64

390 275,00

FONDS DE RÉSERVE

No	Items	\$	\$	\$
----	-------	----	----	----

ACTIF À COURT TERME

1065	Épargne stable au 31 décembre 2011	108 796,93
1210	Intérêts courus au 31 décembre 2011	150,00

REVENUS

		<u>RÉEL</u>	<u>BUDGET</u>
4460	Intérêts au 30 septembre 2012 <i>Desjardins Montrose</i>	11,04	100,00
4470	Intérêts au 30 septembre 2012 <i>Desjardins Policiers</i>	437,31	
	intérêts de 2,09 non transférés du 1er au 15 mars 2012	-2,09	
	<u>Total</u>	<u>446,26</u>	

COMPTES À RECEVOIR

4480	5 % des cotisations au 30 septembre 2012	14 303,55
------	--	-----------

1058	<u>TOTAL AU 30 SEPTEMBRE 2012</u>	109 393,19
------	-----------------------------------	------------

Le Comité chômage de Montréal

30 JUILLET 2012 · 13 H 07 MIN

Nouvelle modification au règlement de l'assurance-emploi

Depuis le 5 août 2012, la Commission d'assurance-emploi impose une nouvelle façon de calculer le gain admissible, c'est-à-dire la part de revenu (ex. : travail à temps partiel) qu'il est permis de gagner durant une période de prestations de chômage.

Ce nouveau calcul est introduit dans le règlement de l'assurance-emploi sous forme de « projet pilote » et sera en vigueur jusqu'au 1^{er} août 2015.

Le nouveau calcul, en bref, s'établit ainsi :

- Dès le premier dollar gagné, 50% de cette rémunération sera coupée des prestations. Il n'y a plus de plancher minimum.

C'est, de façon générale, ce qui va s'appliquer.

Exemple : vous travaillez à temps partiel, gagnez 150\$ dans votre semaine, la Commission coupera 75\$ sur votre taux de prestations, dans la semaine en cause.

- Ce calcul du 50% sera établi sur un maximum de 90% du salaire moyen ayant déterminé le taux de prestations.

Exemple : un salaire moyen de 600\$ amène un taux de prestations de 330\$. 90% de ce salaire moyen étant 540\$ (90% de 600\$), le maximum de la coupure ne pourra excéder 50% de ce 90%, soit 50% de 540\$, c'est-à-dire 270\$.

- De plus, ce qui excédera ce 90% du salaire moyen sera aussi retranchée.

Si dans notre exemple, une personne a gagné dans sa semaine 550\$, on lui coupera 270\$ (50% de 540\$) et on lui coupera aussi ce qui excède le 540\$, soit 10\$. Au total, toujours dans cet exemple, la coupure de prestation sera de 280\$.

*

Encore une fois, le gouvernement fédéral ajoute à la complexité de la loi, et impose des reculs.

[\(Lien vers le texte du nouveau règlement de l'assurance-emploi.\)](#)

(Lien vers l'ancien calcul, «[Puis-je travailler et recevoir de l'assurance-chômage?](#)» tiré de notre *Petit guide de survie des chômeurs et chômeuses*.)

Partager:

Email

Facebook 4

Twitter

0

One Response to *Nouvelle modification au règlement de l'assurance-emploi*

Cécile Marcoux

18 août 2012 at 20 h 53 min

Ce que je comprends, ceux qui vont avoir un plus gros revenu d'emploi seront moins pénalisés que ceux qui vont avoir un plus petit revenu d'emploi durant leurs prestations. Dans votre exemple, selon l'ancien calcul

il n'aurait reçu aucune prestation et avec le nouveau calcul il recevra 50.\$

Si, par contre, il avait gagné 100.\$, ses prestations n'auraient pas été amputées selon l'ancienne méthode et là elles vont l'être de 50.\$

[Répondre](#)